

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE**

**Procès-verbal de la session ordinaire
du mardi 30 mars 2010**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu/La Motte tenue à l'école Tétreault de La Motte le trente mars de l'an deux mille dix à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes Lyne Brousseau, commissaire
Annie Gagnon, parent
Nancy Coulombe, parent
Marie-France Leclerc, enseignante
Anne-Marie Pageau, parent
Martine Lemire, éducatrice au service de garde
Johanne Charest, enseignante
Isabelle Girard, représ. de la communauté

M. Roch Plusquellec, parent

Aussi présente :

Mme Andrée Roy, directrice

ABSENCES

Mmes Claire Gagnon, enseignante
Jocelyne Wheelhouse, représ. de la communauté

**OUVERTURE DE
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Roch Plusquellec. Il est 19 h 7.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

CE-529-10 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour de cette séance soit et il est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 19 JANVIER
2010**

CE-530-10 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES
DÉCOULANT DU
DERNIER
PROCÈS-
VERBAL**

Les membres du personnel font part de leurs constats à l'égard des travaux réalisés afin d'améliorer la distribution du chauffage dans l'école.

**INTERVENTION DE
L'ASSEMBLÉE**

Il n'y a aucune intervention de l'assemblée.

**RAPPORT DU
COMITÉ DE
PARENTS**

- Colloque annuel des comités de parents. Selon les parents ayant déjà participé à ce colloque, les ateliers offerts sont de belle qualité et répondent aux besoins des parents à l'égard de l'éducation au Québec.

**PRÉSENTATION
DES DOSSIERS**

**Révision
budgétaire**

Les membres prennent connaissance du document. Madame Roy explique que le déficit anticipé relève de l'ajout de services aux élèves pour l'année en cours.

**Organisation
scolaire**

La directrice présente la clientèle prévisionnelle et le regroupement proposé pour cette dernière, soit :

RÉPARTITION DES GROUPES	
Maternelle : 13 élèves	
1^{ère} année : 10 élèves	
2^e-3^e année : 13 élèves	
	St-Mathieu : 36 élèves
4^e année : 11 élèves	
5^e-6^e année : 16 élèves	
	Tétreault : 27 élèves
	Total secteur : 63 élèves

Les membres approuvent l'organisation proposée.

Règles de fonctionnement du service de garde

Les membres ayant déjà pris connaissance du document des règles de fonctionnement du service de garde 2010-2011, discutent de certaines situations comme celles des élèves vivant une garde partagée et fréquentant le service de garde de façon sporadique mais pré-déterminée.

Les membres approuvent les règles de fonctionnement présentées.

Information sur les besoins d'améliorations et d'aménagement (art. 96.22)

Un document présentant les demandes effectuées est remis à chacun des membres. Ces derniers échangent sur les différentes demandes.

Conventions de partenariat et de gestion

Madame Roy explique aux membres le rôle et les objectifs fixés par les conventions de partenariat et ceux des conventions de gestion. Elle les informe de l'état des travaux du comité de pilotage du plan de réussite en lien avec la convention de gestion qui devra être signée avant la fin de l'année.

Le comité de pilotage a fait les liens entre les orientations et les objectifs de notre plan de réussite en relation avec les 5 buts du MELS. Lors de la prochaine rencontre du comité, les moyens ciblés cette année seront évalués et d'autres seront possiblement fixés afin d'atteindre les buts visés.

INFORMATION-CORRESPONDANCE

M. Plusquellec fait la lecture de la correspondance reçue.

- Feuilles d'inscription au Colloque annuel des comités de parents
- Document du Conseil supérieur de l'éducation sur une réflexion à l'égard des devoirs et leçons. Ce document suscite une discussion animée sur l'importance et la place accordée aux devoirs.

Voyage à Ottawa : Marie-France Leclerc fait un suivi des moyens de financement réalisés. Les objectifs fixés sont presque atteints.

Prochaine activité :

- 29 avril : souper-théâtre au sous-sol de la salle communautaire à La Motte

**CLÔTURE DE
LA RÉUNION**

CE-531-10 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'assemblée
soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21 h 7.

Roch Plusquellec
président

Andrée Roy
secrétaire d'assemblée